

ESG-Paper : le climat et l'économie belge



PAQUET CLIMATIQUE “FIT FOR 55” : L'ÉCONOMIE BELGE EST-ELLE PRÊTE ?

La hausse de la température sur terre est en grande partie due à l'augmentation de la quantité de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre¹ dans notre atmosphère. Pour contrer ce phénomène, la Commission européenne a publié en juillet 2021 un ensemble de propositions : le plan Fit for 55. Ce plan couvre les politiques de l'UE en matière de climat, d'énergie, d'aménagement du territoire, de transport et de fiscalité et vise à neutraliser complètement les émissions de carbone d'ici à 2050. Le secteur bancaire a un rôle important à jouer à cet égard : par un octroi de crédit et des investissements ciblés, il entend mobiliser de nouveaux capitaux et orienter les flux de capitaux existants vers des investissements qui soutiennent les objectifs climatiques.

Le réchauffement climatique affecte le secteur bancaire même sans le rôle particulier que la Commission lui attribue, car à travers leur opérations d'octroi de crédit, les banques sont exposées, par exemple, à la capacité de remboursement des emprunteurs et à l'évaluation du gage. Lorsque le réchauffement climatique ou des mesures connexes affectent l'économie, les banques doivent en tenir compte dans leur analyse des risques et leur stratégie d'octroi de crédit. L'impact de la problématique climatique sur l'économie est donc un facteur important pour le secteur financier. De manière générale, on s'attend à ce que la prospérité totale (PIB) et l'emploi total ne subissent finalement que peu ou pas d'impact négatif du fait des mesures climatiques. Toutefois, il peut y avoir des différences importantes au sein des secteurs et entre entreprises.

Le réchauffement climatique affectera toujours l'économie

Si nous continuons à produire et à vivre comme nous le faisons aujourd'hui, la température de la terre continuera à augmenter, ce qui aura des conséquences sur notre économie et notre société. Selon les climatologues, cela entraînera à terme des conditions météorologiques extrêmes plus fréquentes. Les inondations, les incendies de forêt et les sécheresses causeront de plus en plus de dommages aux infrastructures et certaines zones pourraient même devenir inhabitables. La solidité financière des entreprises et des ménages touchés sera bien évidemment mise à mal par de tels événements. Les banques seront donc contraintes d'évaluer correctement

l'impact de ces conditions météorologiques sur le profil de risque de leurs clients.

Mais les mesures du plan Fit for 55 auront également un impact sur les budgets des entreprises et des ménages. En cause, principalement les coûts supplémentaires liés à la réduction des émissions de carbone, surtout dans une première phase. Si les augmentations de prix ou les gains d'efficacité ne peuvent pas compenser ces coûts supplémentaires, cela peut impacter la solidité financière et rendre difficile le remboursement des crédits.

¹ Outre le dioxyde de carbone (CO₂), il existe d'autres gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète, tels que le méthane, divers oxydes d'azote et des composés fluorés. Dans ce texte, nous utilisons le terme CO₂ comme un nom collectif pour tous ces gaz.



Les mesures et le niveau des prix

Les pouvoirs publics tentent de s'attaquer aux émissions de carbone par le biais de la réglementation et du mécanisme des prix. Ils s'efforcent donc, de deux manières différentes, d'augmenter la part de marché des produits à faible teneur en carbone et des techniques économes en énergie :

- par le biais de réglementations, il est possible d'envisager des exigences d'isolation pour la (re)construction, mais aussi l'abandon progressif des voitures fonctionnant au diesel ou à l'essence. De telles mesures influent directement sur la demande de certains biens et visent à réduire les émissions de CO₂ fréquentes et à petite échelle.
- le mécanisme des prix se concentre plutôt sur les émissions plus importantes des entreprises industrielles. L'idée sous-jacente à l'utilisation des prix est simple : les produits chers sont moins achetés. Si vous voulez moins de carbone, rendez-le plus cher, par exemple en introduisant une taxe carbone. L'utilisation diminuera automatiquement.

Le prix du carbone est déterminé par le système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE). Les entreprises qui émettent du carbone doivent acheter le droit de le faire sur le SCEQE². Comme la quantité totale de quotas est fixe et qu'elle diminuera au fil du temps, les entreprises qui doivent les acheter feront grimper leurs prix. Par conséquent, les coûts totaux de production de ces entreprises augmenteront également, rendant les biens produits plus chers. Cela entraînera une baisse de la demande de ces biens, car ce qui est cher se vend moins aisément. Du moins, lorsqu'une alternative moins onéreuse est disponible³. Les entreprises devant acheter moins de quotas de carbone, voire aucun, auront donc un avantage concurrentiel.

Une hausse des prix (inflation générale) et une modification des prix relatifs des différents biens seront donc les premières conséquences prévisibles de la transition climatique. Ce sont les effets de ces augmentations de prix qui joueront sur l'économie. La compétitivité, l'innovation et le comportement d'investissement, l'emploi et la gamme de biens s'adapteront alors.

² Toutes les entreprises ne sont pas tenues d'acheter des quotas d'émission. Ainsi, le secteur des services, l'agriculture, mais aussi les transports, à l'exception de l'aviation, ne sont pas obligés de rejoindre le SCEQE.

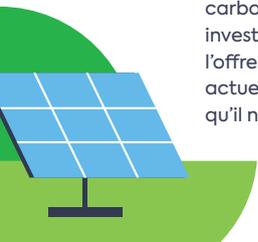
³ Si aucun produit alternatif n'est disponible, l'augmentation des prix n'aura pas l'effet escompté. Les consommateurs ne changeront pas leur comportement d'achat. Cela explique, entre autres, pourquoi toutes les taxes sur le diesel et l'essence n'ont pas encore permis de réduire le nombre de kilomètres parcourus. Ceci peut également avoir un effet pervers. S'il existe un produit moins cher mais qui émet néanmoins plus de carbone, la demande pour ce produit moins cher peut augmenter. Ainsi en a-t-il été de l'augmentation des ventes de foyers et de poêles à pellets en réaction à l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité.

Comment les prix vont-ils évoluer ?

Il est malaisé de prévoir à quoi ressembleront ces évolutions de prix. Seront-elles très importantes ? Se produiront-elle brutalement ? Seront-elles permanentes ? Il est difficile de répondre à ces questions; les réponses dépendront en effet de la mise en œuvre concrète des mesures et de la réaction du marché :

- Au départ, les prix du carbone feront grimper les prix des produits de base. Une réglementation axée sur la demande peut également avoir semblable effet. La mesure dans laquelle cette hausse interviendra sera influencée par les politiques de prix des entreprises. Les entreprises pourront en effet prendre en charge une partie de l'augmentation des coûts, mais cela se fait au détriment de leur rentabilité.
- À plus long terme, les prix pourraient redescendre. Deux raisons pourraient expliquer une telle évolution :
 - L'innovation pourrait permettre le développement de nouvelles technologies à faible émission de carbone. Le coût du carbone redeviendra alors très faible, ce qui entraînera une baisse des prix.
 - Toute demande crée également son offre. La réglementation créera une demande certaine et importante de produits à faible teneur en carbone. Il deviendra donc intéressant pour les entreprises de proposer de tels produits. Cette augmentation de l'offre fera chuter le prix de ces produits à terme. La forte baisse du prix des panneaux solaires en est un bon exemple.
- L'impact de l'orientation de la demande sur les prix est difficile à déterminer. Car réguler la demande, c'est toujours marcher sur une corde raide. Si les réglementations ne sont pas introduites assez rapidement, la demande de produits à faible teneur en carbone ne se développera pas. Les entreprises n'investiront pas (suffisamment) dans la production de ces biens. Le règlement restera alors inefficace. Mais si la réglementation est introduite avec une période de transition trop courte, on obtiendra une augmentation rapide de la demande, avec le risque que les entreprises ne soient pas encore prêtes à fournir suffisamment. Cela engendrera un déséquilibre important entre l'offre et la demande, ce qui risque d'entraîner une hausse soudaine et considérable des prix⁴.

⁴ L'accélération de la suppression progressive des investissements dans la production de produits alternatifs mais à forte teneur en carbone risque d'accroître ce déséquilibre. Car ces produits seront supprimés en un laps de temps raisonnablement court et les investissements ne pourront plus être amortis. L'offre diminuera en conséquence, ce qui obligera la demande à se concentrer sur l'offre limitée de produits à faible teneur en carbone. Le choc sur les prix sera alors plus important dans la phase initiale. Le déclin actuel des investissements dans l'exploration et l'exploitation des combustibles fossiles tels que le gaz et le pétrole montre bien qu'il ne s'agit pas d'un scénario imaginaire.



Qui sera touché par la transition climatique ?

La transition climatique concernera tout le monde : les ménages, les entreprises et les autorités publiques. La raison en est simple : le carbone est libéré lorsque les combustibles fossiles sont brûlés pour produire de l'énergie. Par le chauffage et le transport, chacun émet donc directement du CO₂.

Ménages

Les chiffres d'Eurostat indiquent qu'environ un quart des émissions de CO₂ de la Belgique proviennent des ménages, mais nous ne pouvons bien sûr nous passer de chauffage, ni de transports. Pour les ménages, il s'agira donc de recourir à des techniques neutres en carbone pour le chauffage et les transports. Toutefois, ces techniques ne sont pas encore disponibles à une échelle suffisamment large. Le prix d'achat est donc plus élevé. Il suffit de penser au prix des voitures électriques par rapport à celui des voitures à moteur à combustion interne ou au prix d'une isolation supplémentaire ou d'une pompe à chaleur.

Lorsque le prix des combustibles fossiles ou de l'électricité augmentera également, les factures d'énergie risquent de se retrouver durablement plus élevées. Cela affectera le revenu disponible des ménages et créera des effets d'inégalité. L'indexation des salaires compensera en partie cette situation, mais les ménages à plus faibles revenus seront proportionnellement plus lourdement touchés. Une politique appropriée assortie de mesures sociales adéquates devrait y remédier.

Entreprises

L'activité économique des entreprises entraîne bien entendu des émissions. Outre le chauffage des bâtiments et le transport, les processus commerciaux sont consommateurs (de parfois beaucoup) d'énergie ou sont à l'origine d'émission de CO₂ du fait de la production de certains matériaux. De manière générale, les émissions de l'industrie manufacturière et des transports

sont plus élevées que celles du secteur des services. De manière plus détaillée, il est frappant de constater que les émissions des entreprises sont fortement concentrées dans un nombre limité de secteurs (voir également le tableau en annexe). Seuls quatre secteurs sont responsables de la moitié des émissions totales des entreprises. Ces quatre secteurs produisent tous des matières premières (de base), comme l'électricité, le ciment ou l'acier, qui sont utilisées partout ailleurs dans l'économie. Les mesures visant à réduire les émissions de CO₂ augmenteront les coûts dans ces secteurs et impacteront également, par voie de conséquence (en l'occurrence via le prix des produits), le reste de l'économie.

Ces secteurs sont tous à forte intensité de capital et représentent une part limitée de l'emploi total. Mais leur productivité est élevée et ils sont donc également cruciaux au regard des défis futurs, notamment la payabilité des pensions.

Les secteurs et les entreprises qui émettent le plus de carbone sont ceux qui subiront, à terme, l'impact le plus important de la transition climatique. Dans un premier temps, ces répercussions sur leurs chiffres financiers pourront être limitées. La position concurrentielle et la capacité à fixer les prix du marché déterminent initialement l'incidence sur les performances financières des entreprises. Le secteur des transports, par exemple, est un secteur hautement concurrentiel qui n'a probablement peu de pouvoir en matière de fixation des prix. Les producteurs d'électricité, quant à eux, peuvent plus facilement répercuter leurs coûts sur les consommateurs. Toutefois, à terme, l'offre de droits d'émission diminuera pour finir par disparaître. Les émissions deviendront alors excessivement chères. Les entreprises à forte intensité de carbone devront donc réaliser les plus gros investissements pour rendre leurs processus de production plus propres. Ces dépenses auront bien sûr une incidence sur les chiffres financiers des entreprises en question, ainsi que sur leur position concurrentielle.

Compétitivité et marché du travail

La Belgique est une petite économie ouverte qui consomme une quantité d'énergie relativement importante par rapport aux pays voisins. Si la transition climatique fonctionne principalement par le biais du mécanisme des prix, cela ne sera pas sans conséquences sur notre position concurrentielle internationale et sur l'emploi. Il convient, à ce stade, de formuler un certain nombre de considérations.

Une première observation est que le système SCEQE, qui détermine le prix du carbone, est un système européen qui s'applique à tous au sein de l'UE. Par conséquent, aucun déséquilibre n'est créé entre la Belgique et les pays voisins.

Une deuxième observation est que les entreprises ne peuvent perdre en compétitivité et en

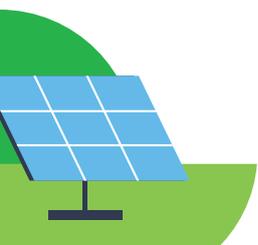
solidité financière que si elles sont dans l'impossibilité de répercuter les augmentations de coûts sur leurs prix. Les études montrent qu'en moyenne, le prix du carbone appliqué jusqu'à présent n'aurait pas d'effet négatif sur la compétitivité des entreprises. Il convient cependant de nuancer ce constat : ces études ont été réalisées lorsque le prix du carbone était largement inférieur au niveau actuel. Il n'est donc pas exclu que les conclusions de ces études soient aujourd'hui caduques.

Troisièmement, il y a également lieu d'examiner l'importance du prix du carbone dans les coûts totaux des entreprises et les possibilités d'innovation dont disposent les entreprises pour éviter le carbone et réduire la consommation d'énergie.

L'indice des salaires : des salaires plus élevés du fait de la hausse des prix de l'énergie

Indirectement, la transition climatique en Belgique peut avoir un effet négatif sur la compétitivité par le biais de l'indexation des salaires. La main-d'œuvre est souvent l'un des principaux postes de dépenses d'une entreprise et, du fait de l'indexation, ce coût risque d'augmenter davantage en Belgique qu'à l'étranger. En effet, les pays voisins, qui sont donc de proches concurrents, ne disposent pas d'un système d'indexation automatique des salaires. En outre, la Belgique a une consommation d'énergie relativement élevée et

l'énergie a un poids plus important dans l'indice des prix à la consommation. Une augmentation du prix de l'énergie entraînera donc une hausse de l'inflation générale plus rapide en Belgique qu'à l'étranger, ce qui aboutira à une croissance plus rapide et plus forte de nos salaires. Une spirale de hausse salaires-prix risque alors de s'enclencher. Cette augmentation des coûts touchera alors l'ensemble du pays et pas seulement les entreprises à forte intensité d'énergie et de carbone.



Recherche, innovation et infrastructures

Il peut également y avoir des différences importantes entre les secteurs et les entreprises. C'est surtout la capacité d'innovation et d'investissement qui influencera cette relation entre les entreprises. Avec l'élimination progressive du CO₂, toutes les entreprises devront à terme passer à une technologie plus propre. Les entreprises qui y parviendront plus rapidement pourront obtenir un avantage de coût fondamental par rapport à celles qui n'ont pas cette capacité d'innovation. La recherche et l'innovation sont donc les éléments essentiels de la transition climatique. Elles doivent permettre au processus de production de devenir neutre en carbone à un coût aussi faible que possible.

Outre son efficacité propre, l'infrastructure disponible joue également un rôle dans le maintien de la compétitivité et de l'emploi correspondant pendant la transition vers une économie neutre

en carbone. L'infrastructure doit ici être interprétée au sens large : il ne s'agit pas seulement des éléments physiques tels que des stations de recharge en nombre suffisant ou un réseau électrique suffisamment solide et efficace susceptible de répondre aux besoins d'une économie neutre en carbone, mais aussi de l'ensemble du cadre législatif et réglementaire.

La transition ouvrira une période de destruction créative. Les technologies existantes disparaîtront pour faire place à de nouvelles. Cela exigera une certaine flexibilité de la part des entreprises, mais le cadre législatif devra également permettre cette flexibilité. En effet, au sein du marché européen, les nouveaux projets seront réalisés là où cela peut être fait au moindre coût. Par ailleurs, le marché du travail doit bien sûr aussi être suffisamment flexible pour répondre aux besoins en travailleurs qualifiés.

Pays de PME

La Belgique est un pays de PME par excellence. Selon Statbel, seules 0,15 % de toutes les entreprises du pays comptent plus de 250 employés. Toutes les autres entreprises sont des PME. Cependant, ces 986 «grandes» entreprises représentent 43% de notre valeur ajoutée et 35% de l'emploi total. Inversement, cela signifie également que plus de la moitié de notre richesse et 65 % de nos emplois sont créés par des PME. Les PME sont également nombreuses dans les secteurs à forte intensité de carbone. Elles devront elles aussi prendre des mesures pour réduire leurs émissions de CO₂ par des techniques de captage et de stockage du carbone ou par l'utilisation de nouvelles technologies énergétiques et à faible émission de carbone. Les investissements dans la recherche et le déve-

loppement seront donc une nécessité pour elles aussi. Leur capacité d'adaptation sera également cruciale pour minimiser les risques liés à la transition.



PME belges : un fort potentiel d'innovation

Dans quelle mesure les petites entreprises ont-elles la capacité financière de réaliser les investissements nécessaires ? Seront-elles désavantagées par le fait que les grandes entreprises mènent leurs propres recherches et sont donc plus susceptibles de pouvoir réduire leurs coûts ? La relation entre la taille des entreprises et la recherche et l'innovation n'est pas simple. Les PME ne seront pas nécessairement désavantagées. Les informations de l'Union européenne montrent que la Belgique est l'un des leaders

en termes d'innovation dans le secteur privé et que nos PME se distinguent fortement dans cette comparaison internationale lorsqu'il s'agit d'innovation en matière de procédés et de coopération dans le domaine de l'innovation. Nos PME obtiennent de moins bons résultats en matière d'innovation visant la création de nouveaux produits (European scoreboard 2021). Il est également important de noter que pour de nombreuses solutions climatiques innovantes, la coopération interdisciplinaire sera essentielle.

	Part des PME dans le secteur pour :			
	Nombre d'entreprises	Valeur ajoutée	Rentabilité	Emploi
Industrie chimique	95%	39%	44%	41%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	99%	41%	50%	46%
Cokéfaction et raffinage	71%	2%	2%	3%
Métallurgie	94%	13%	15%	18%

Source : Eurostat (données 2019).

Les informations du SPF Economie (SPF Economie, 2020) montrent également que 34% des PME développent déjà activement une stratégie de durabilité. En outre, la majorité des actions entreprises concernent le recyclage, la réduction de l'utilisation de ressources naturelles ou la consommation d'énergie. Toutefois, il semble

que le principal obstacle pour les PME belges soit le manque de demande de biens et de services durables, malgré la sensibilisation croissante de la population. Les études indiquent également que les PME qui investissent dans la durabilité sont plus résilientes et plus solvables⁵.

⁵ Kolokas, D. et Veredas, D. "Are sustainability-driven SMEs more resilient. A lending perspective", Vlerick White paper, Centre for sustainable finance, November 2021.



Transparence : pas obligatoire, mais néanmoins cruciale

Il est frappant de constater que les exigences de l'Europe en matière de transparence sur l'impact et la stratégie climatiques ne s'appliquent pas aux PME. Cependant, ces informations, bien qu'adaptées à la taille des entreprises, seront cruciales pour deux raisons. D'une part, ces informations servent à définir, élaborer et suivre une stratégie propre. L'intelligence économique peut ici donner l'impulsion nécessaire pour passer à l'action. D'autre

part, le profil de risque de crédit de l'entreprise est toujours lié à certains paramètres ESG. La transparence à cet égard est donc nécessaire pour assurer un octroi de crédit normal en faveur de ces entreprises⁶. Étant donné que les rapports ESG et de durabilité sont relativement nouveaux et sont donc un « work in progress », il est également important de commencer à établir des rapports le plus tôt possible.

⁶ Les banques sont elles-mêmes aussi tenues de rendre compte de leurs propres performances ESG.



Conclusion

En général, on s'attend à ce que la richesse et l'emploi dans ce pays ne soient pas impacté par la politique climatique. Bien entendu, cela n'empêche pas qu'il en soit autrement dans une phase initiale. L'augmentation du prix du carbone entraînera également une hausse des autres prix, ce qui aura un impact sur le pouvoir d'achat des ménages, pour la partie qui ne sera pas compensée par l'indexation des salaires.

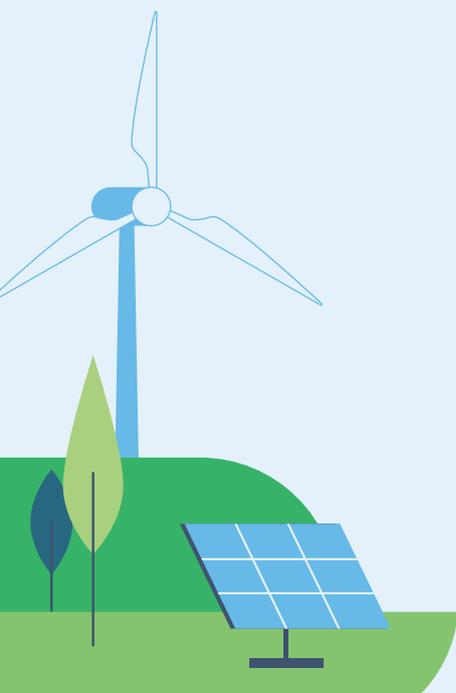
En fonction de leur pouvoir de fixation des prix, ce sont principalement les entreprises des secteurs à forte intensité de carbone qui seront touchées par la transition climatique. Cette tendance pourra être limitée au début, mais à terme, ces entreprises seront toutes obligées d'investir dans des technologies à faible émission de carbone. En Belgique, il y a quatre secteurs à forte intensité de carbone et ce sont eux qui produisent des produits de base largement utilisés. Un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie ne peut être totalement exclu.

Mais la prospérité ultime des entreprises dépend de leur capacité à éviter les coûts du carbone par des investissements. L'innovation est donc un élément crucial de la période de transition, de même qu'une certaine flexibilité et adaptabilité des PME, complétée par une communication transparente de leurs efforts à cet égard, afin d'assurer leur financement. Les défis climatiques représentent également des opportunités pour nos entreprises : les solutions technologiques réussies ou les modèles commerciaux innovants peuvent souvent être commercialisés à l'échelle mondiale et donner un coup de pouce à la compétitivité.

Une action concrète sera également requise de la part des pouvoirs publics :

- Une politique appropriée pour compenser tout impact social négatif
- Une infrastructure adaptée qui répond aux nouveaux besoins en électricité de l'économie
- Un environnement réglementaire qui rend notre pays attractif pour les nouvelles productions et l'innovation
- Un marché du travail flexible pour orienter les travailleurs vers les entreprises qui en ont besoin
- Une formation appropriée pour apprendre les nouvelles techniques et technologies

La balle n'est pas dans le camp de l'autre, c'est clair. Pendant la période de transition, chacun devra évaluer sa façon de vivre ou de travailler et s'adapter à la nouvelle réalité. Les banques, les entreprises, les ménages et les pouvoirs publics auront une grande responsabilité à l'avenir. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons faire tourner l'économie, non seulement pour préserver notre prospérité, mais aussi celle des générations futures.



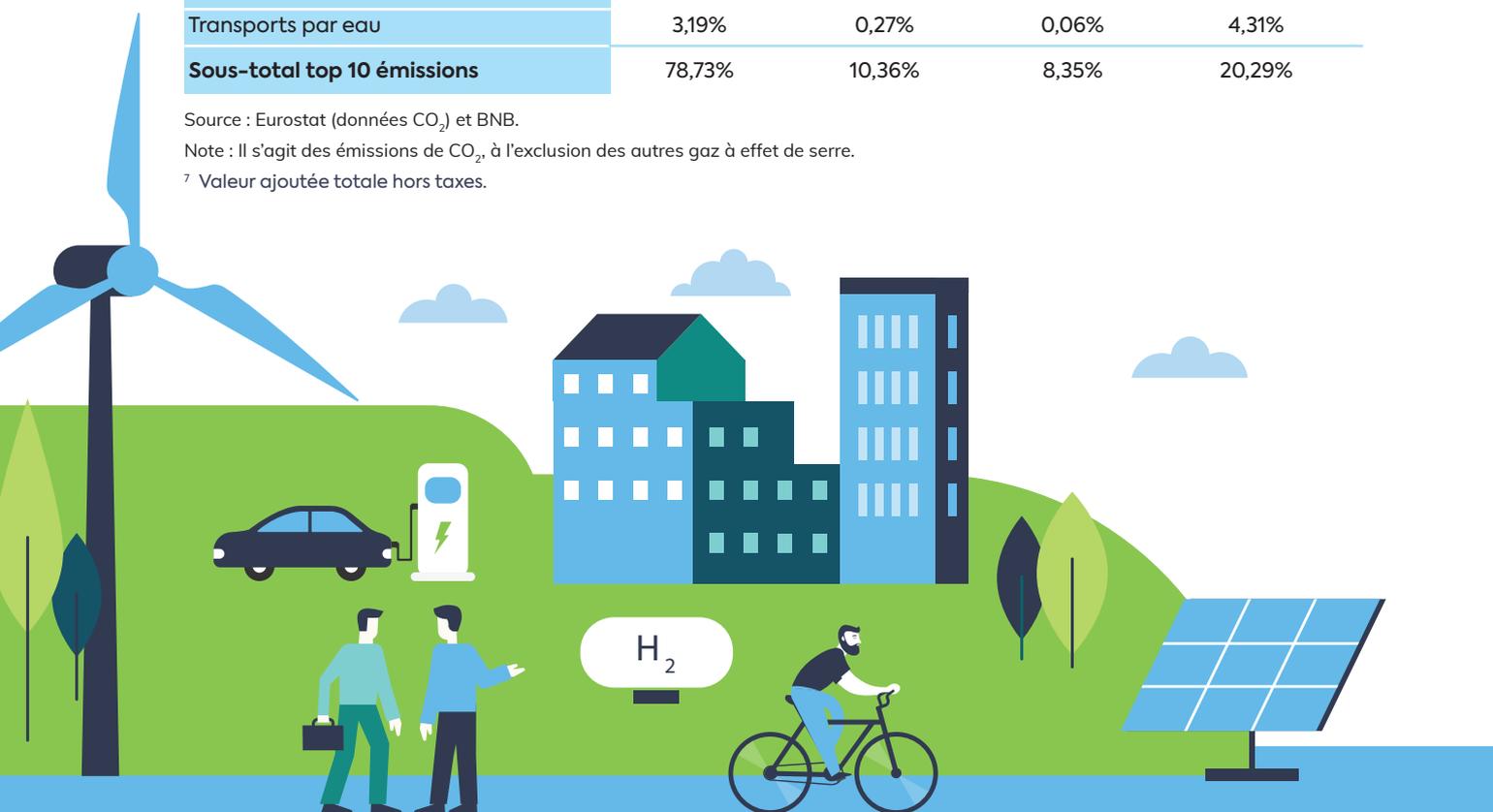
Annexe émissions de CO₂ par secteur NACE -2 (données 2020)

	Part dans les émissions de CO ₂	Part dans la valeur ajoutée ⁷	Part emploi	Mesure de la productivité
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	18,71%	1,43%	0,37%	3,83%
Industrie chimique	12,82%	1,98%	0,88%	2,25%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	9,95%	0,62%	0,56%	1,11%
Cokéfaction et raffinage	9,61%	0,40%	0,10%	4,17%
Métallurgie	6,74%	0,67%	0,53%	1,26%
Transports aériens	6,04%	0,13%	0,15%	0,90%
Transports terrestres et transports par conduite	4,31%	2,06%	2,49%	0,83%
Industries alimentaires, fabrication de boissons et produits sur base de tabac	3,70%	2,08%	2,06%	1,01%
Culture et production animale, chasse et services annexes	3,67%	0,72%	1,16%	0,62%
Transports par eau	3,19%	0,27%	0,06%	4,31%
Sous-total top 10 émissions	78,73%	10,36%	8,35%	20,29%

Source : Eurostat (données CO₂) et BNB.

Note : Il s'agit des émissions de CO₂, à l'exclusion des autres gaz à effet de serre.

⁷ Valeur ajoutée totale hors taxes.



Ce papier a été réalisé en collaboration avec



Vous voulez en savoir plus ?

Consultez notre site internet www.febelfin.be pour plus d'informations